









Le 16 juillet 2020

COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL SUITE AUX RÉUNIONS BILATÉRALES AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les Organisations Syndicales, signataires de ce communiqué, prennent acte de l'ouverture par le Directeur Général d'un espace de discussion chargé de conclure à un « Pacte de reprise » pour la DGAC.

Appel au dialogue que les Organisations Syndicales réclamaient, cette étroite ouverture est toutefois entachée par les agissements de l'administration en CT DSNA, que les Organisations Syndicales considèrent comme inacceptables. Elles continuent de contester la mise en place autoritaire et sans concertation préalable des notes DSNA relatives à la mutualisation des expérimentations RH et au dispositif de réserves opérationnelles.

Elles demandent leur suspension immédiate afin de permettre des échanges sereins dans ce nouveau cadre, destiné précisément à préparer la DGAC à la reprise et répondre aux attentes de nos usagers.

Elles estiment que, sur ces sujets structurants aux conséquences sociales importantes, l'absence de constats partagés et de concertation accentuerait la tension sociale, et conduirait au conflit.

Elles rappellent que la DGAC ne peut écrire seule les conclusions qui seront issues de ces discussions dans le cadre du « Pacte de reprise », notamment sur la pertinence du maintien des expérimentations en cours, à la lumière des nouvelles attentes de nos usagers et des différents scénarios de reprise.

Elles réaffirment que l'accompagnement de la reprise ne passera que par un dialogue social respectueux des agents et de leurs représentants. En l'absence de protocole social, c'est la qualité de ce dialogue social qui sera déterminante dans la capacité de la DGAC à accompagner la reprise sereinement.